

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice
=++++=++++=

Arrêté N° 2004 **342** /MS/SG/CHUYO
Portant nomination du Chef de service de
Traumatologie et Orthopédie du Centre
Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

- Vu la Constitution ; ✓
- Vu le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le Décret n° 2004-0003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ; ✓
- Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ; ✓
- Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ; ✓
- Vu la Décision n°2004-138/MS/SG/CHUYO du 18 juin 2004, portant restructuration des services de chirurgie du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo. ✓

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO. ✓

ARRETE : ✓

Article 1 : **Monsieur OUEDRAOGO K. Raphaël**, Professeur Agrégé, Mle 17294, est nommé Chef de service de Traumatologie et Orthopédie du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO. ✓

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté. ✓

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. ✓

Ouagadougou, le **12 NOV 2004**

AMPLIATIONS

1 – CAB 1 – Intéressé
1 – SG 1 – Archives
1 – DGHSP 1 – Tout services
1 – Solde
1 – CHUYO



Bédouma Alain YODA /
Officier de l'Ordre National